# **Communiqué de presse**

**Embargo vendredi 7 juin 2019 - 13 heures (après l’assemblée générale)**

**L’industrie laitière réduit sa consommation d’eau
de 30% en 10 ans**

**Grimbergen, 7 juin 2019 –Ces 10 dernières années, l’industrie laitière belge a réalisé une réduction de 30% de la consommation d’eau par litre de lait transformé. Elle est même parvenue à réduire les émissions de CO2 de 37%. Ces résultats proviennent du monitoring de la durabilité que le secteur réalise chaque année et montrent qu’un développement durable revêt une importance essentielle pour les transformateurs laitiers. Il reste néanmoins du potentiel pour réaliser d’importantes avancées, surtout en ce qui concerne la consommation d’eau.**

**Un développement durable implique aussi que les entreprises et les secteurs puissent se développer. En 2018, l’industrie laitière a poursuivi sa croissance durable. Le volume de lait transformé a augmenté de 4%. L’industrie laitière a ainsi réalisé un chiffre d’affaires de 5,3 milliards d’euros. L’emploi a augmenté de 2% pour la troisième année consécutive. La balance commerciale pour les produits laitiers s’est considérablement améliorée.**

**Moins d’eau consommée**

La sécheresse persistante en 2018 et en début d’année 2019 a de nouveau souligné que nous devons utiliser l’eau intelligemment. La consommation de l’eau est dès lors un des principaux critères du monitoring de la durabilité réalisé chaque année par l’industrie laitière. Depuis 2008, la consommation d’eau, exprimée en 1.000 litres de lait transformé, a diminué de 30%. Ce beau résultat est dû à la modernisation de l’appareil de production, aux gains d’efficacité et aux programmes d’économie. Les entreprises transformatrices de lait investissent actuellement dans une série de projets qui permettront de réduire davantage la consommation d’eau à l’avenir. La réutilisation des eaux industrielles, mais aussi de l’eau qui est générée à partir du lait pendant la transformation, offre encore de grandes opportunités.

**L’industrie laitière poursuit sa croissance durable**

En 2018, l’industrie laitière a transformé 4,9 milliards de litres de lait, soit une hausse de 4%. Les boissons lactées, le beurre et la poudre de lait ont connu la hausse la plus forte. Après un record en 2017, le chiffre d’affaires a diminué en 2018 de quelque 3% à 5,3 milliards d’euros. Ceci est dû à des prix en légère baisse. Quelque 64% du chiffre d’affaires est réalisé à l’étranger, essentiellement en Europe (53%) et dans une moindre mesure en dehors de l’Europe (11%). Après les Pays-Bas, la France et l’Allemagne sont nos partenaires commerciaux par excellence. L’emploi dans l’industrie laitière a augmenté de 2% pour la troisième année consécutive.

**Les conflits commerciaux peuvent nuire au marché laitier**

L’industrie laitière est très préoccupée par l’évolution du Brexit. En 2018, la Belgique a exporté au Royaume-Uni pour 321 millions d’euros de produits laitiers. Le RU est ainsi le 4e marché par ordre d’importance pour les produits laitiers belges. Les intérêts commerciaux sont encore plus élevés pour l’UE: pas moins de 460.000 tonnes de fromage sont exportées vers le RU. C’est 2 fois la quantité qui était jadis exportée vers la Russie. Un Brexit négocié est un must absolu pour le secteur laitier.

Les conflits commerciaux grandissants assombrissent aussi les perspectives sur le marché laitier. Ils ralentissent la croissance de l’économie mondiale et affaiblissent la demande en produits laitiers. Les effets se feront sentir jusque dans notre pays.

**Annexe**

**Chiffres industrie laitière belge 2018**



**CBL**

La Confédération Belge de l’Industrie Laitière représente l’industrie laitière en Belgique. La CBL est très représentative: les membres de la CBL totalisent 98 % de la collecte de lait et réalisent plus de 95% du chiffre d’affaires de l’industrie laitière. La CBL participe au débat social sur les sujets où le lait et les produits laitiers sont d’actualité. La CBL s’engage fermement à renforcer davantage la durabilité au sein du secteur laitier.

**(Fin du communiqué de presse)**

**\* \* \***

**Pour de plus amples informations ou pour une interview, vous pouvez contacter** Renaat Debergh, administrateur délégué et porte-parole, Mobile: 0476/42.00.06